

Annexe 6 – Recommandation 8.4 sur les groupes de travail et experts du Sanctuaire Pelagos

Le Comité Scientifique et Technique

1. *recommande* aux Parties d'identifier pour le Secrétariat Permanent une liste d'experts nationaux établie pour chaque thème pertinent pour l'Accord, en fonction également des experts de l'ACCOBAMS déjà identifiés.